



HAL
open science

La reprise du discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master en français langue étrangère

Luminița Steriu, Monica Vlad

► To cite this version:

Luminița Steriu, Monica Vlad. La reprise du discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master en français langue étrangère. *Action Didactique*, 2023, 6 (2), pp.71-90. hal-04422617

HAL Id: hal-04422617

<https://hal.science/hal-04422617>

Submitted on 28 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Luminița STERIU*, luminita.steriu@365.univ-ovidius.ro
Université Ovidius de Constanța, Roumanie

Monica VLAD, monicavlad@yahoo.fr
Université Ovidius de Constanța, Roumanie

La reprise du discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master en français langue étrangère

Article reçu le : 12.06.2023 / Accepté le : 07.12.2023 / Publié le : 24.01.2024

Résumé

La reprise du discours d'autrui est l'une des exigences les plus complexes qui se pose aux jeunes chercheurs en formation, lors de la constitution du chapitre théorique de leur mémoire de master. Cela implique non seulement une compréhension judicieuse des sources consultées mais aussi des compétences de reformulation qui permettent aux étudiants de prendre du recul par rapport à ces discours et de construire leur propre production. À partir d'un corpus constitué d'extraits de mémoires de master rédigés en français langue étrangère, nous nous proposons dans cet article d'examiner la reformulation en tant que technique de reprise du discours des autres, mise en œuvre par les jeunes scripteurs en vue de l'élaboration de la revue de la littérature de leur mémoire de master.

Les résultats obtenus montrent que les étudiants savent faire mais il y a des zones sensibles, pour lesquelles nous proposons quelques pistes de travail afin d'améliorer leurs pratiques d'écriture.

Mots-clés : littératie universitaire, mémoire de master, revue de la littérature, discours d'autrui, reformulation

The resumption of the discourse of others in the writing of the master's thesis in French as a foreign language

Abstract

Taking up the discourse of others is one of the most complex requirements that arise for young researchers in training, when putting together the theoretical chapter of their master's thesis. This implies not only a judicious understanding of the sources consulted but also reformulation skills that allow students to take a step back from these discourses and build their own production. From a corpus made up of extracts from master's theses written in French as a foreign language, we propose in this article to examine the reformulation as a technique of taking up the discourse of others, implemented by young writers in the elaboration of the literature review of their dissertation.

The results obtained show that the students know how to do it but there are sensitive areas, for which we propose some areas of work in order to improve their writing practices.

Key words : academic literacy, master's thesis, literature review, discourse of others, reformulation

Pour citer cet article :

STERIU Luminița & VLAD Monica (2023). La reprise du discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master en français langue étrangère. *Action Didactique*, [En ligne], 6 (2), 71-90. Url. Adresse URL de l'article à ajouter.

Pour citer le numéro :

POLLET Marie-Christine et PARPETTE Chantal (dir.). (2023). Didactique des discours de l'enseignement supérieur. *Action Didactique* [En ligne], 6 (2). <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843>

* Auteur correspondant



Cet article est sous licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International **CC BY-NC-ND 4.0**
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr_CA

Introduction

L'enseignement et l'apprentissage de l'écriture des discours académiques représentent, de nos jours, un enjeu important de l'enseignement universitaire. Arrivés sur le terrain de l'université, les étudiants sont confrontés à de nouvelles formes d'écriture académique et sont mis dans des situations inédites de production/réception. Nous avons choisi d'examiner dans cet article la problématique de la reprise du discours d'autrui dans le cadre du mémoire de master et, plus exactement, à l'intérieur de la revue de la littérature, sachant que celle-ci est l'une des exigences les plus complexes de tout travail de recherche. En effet, en tant que chercheurs en formation, les étudiants sont souvent tentés de reprendre au plus près les paroles d'autres auteurs plutôt que de reformuler, surtout en langue étrangère. En tenant compte de ces aspects, nous nous proposons d'examiner ici la pratique de la reformulation du discours d'autrui, mise en œuvre par les étudiants, à partir d'un corpus formé d'extraits de mémoires de master constituant la revue de la littérature, rédigés en français langue étrangère. Nous nous proposons de voir comment la pratique de la reformulation en tant que technique de reprise du discours d'autrui est mise en œuvre par les étudiants et quels sont les éléments à travailler, au plan didactique, pour améliorer, au besoin, leurs pratiques.

Dans un premier temps, nous aborderons la notion de *littératie universitaire*, en présentant ses contraintes et ses enjeux. Dans un deuxième temps, nous examinerons le mémoire de master en tant qu'écriture de recherche en formation. Nous rendrons compte ensuite de la notion-clé de notre recherche - la *reformulation* - en présentant ses spécificités. Dans la dernière partie de notre texte, nous proposons une classification des reformulations repérées dans le corpus, suivie de l'analyse qualitative de quelques exemples sélectionnés.

1. Cadre théorique

1.1. La littératie universitaire

L'arrivée de l'étudiant à l'université peut être considérée comme un moment de rupture, car celui-ci est confronté à de nouveaux types d'écriture, à de nouvelles exigences, bref, à un nouvel univers culturel, qui ne peuvent pas être anticipés dans les cycles d'enseignement antérieurs (Steriu, 2022a, p. 164). Dans ce sens, Delcambre et Lahanier-Reuter (2010) parlent d'une « affiliation » de l'étudiant au monde universitaire. Cette affiliation repose sur une véritable « acculturation aux discours universitaires », comme le souligne Pollet (2004, p. 90), acculturation qui pourrait être traduite par l'enrôlement des étudiants dans une nouvelle culture, celle de l'écrit ou de certaines

formes d'écrit. Le « métier d'étudiant » dont parle Coulon (1997) suppose la maîtrise de certaines règles, de certains codes, notamment ceux de l'écrit. Le but est donc de faire pénétrer l'étudiant dans le monde de l'écriture universitaire et le familiariser à ses usages. Catherine Deschepper met elle aussi l'accent sur l'importance de l'« acculturation » des étudiants aux discours universitaires, en signalant deux aspects à prendre en considération simultanément : d'une part, la mise au jour du fonctionnement discursif du point de vue théorique et, d'autre part, la formation à la pratique de ces discours : « il ne s'agit pas de *montrer* de façon expositive *comment fonctionne* le discours universitaire sans en même temps le pratiquer soi-même, voire amener les étudiants à le pratiquer » (Deschepper, 2010, p. 94). L'écriture devient donc un instrument de formation.

La notion de *littératie* a été largement traitée dans la littérature de spécialité. Elle est définie de manière plus large comme « une compétence générale qui permet à toute personne d'avoir accès au monde extérieur, d'interagir, de communiquer, d'apprendre, de socialiser et d'effectuer des calculs simples » (Lafontaine *et al.*, 2015, p. 5). C'est une compétence qui « reflète les valeurs et permet le développement d'attitudes, de comportements et de savoirs liés à la culture de l'écrit » (Moreau *et al.*, 2013 cité dans Lafontaine *et al.*, 2015, p. 5). Dans d'autres travaux, la littératie ne se résume pas à l'aspect strictement fonctionnel de la lecture et de l'écriture, mais elle implique une palette très large de pratiques mobilisant l'écrit, ayant en même temps des finalités propres et des contextes spécifiques (David, 2015, p. 11).

En partant de ces considérations, la littératie universitaire englobe l'ensemble de genres de discours universitaires (écrits académiques et de recherche) ainsi que les difficultés qu'ils posent aux étudiants, en prenant en même temps en compte les aspects liés à la formation à ce champ de recherche (Delcambre, Lahanier-Reuter, 2010). Les écrits académiques sont liés à une situation d'évaluation et désignent les productions des étudiants, comme les écrits d'examen et les écrits qui accompagnent leur formation (des comptes rendus, des fiches de lecture). Les écrits de recherche, quant à eux, servent non seulement à valider les études des étudiants mais aussi à l'obtention d'un diplôme. Dans ce type d'écrits, l'écriture constitue à la fois objet et outil de formation. Ce sont des écrits qui s'inscrivent dans une communauté scientifique et qui respectent des normes spécifiques. Étant donné qu'ils se situent dans une étape d'initiation à la recherche et au travail de chercheur, ils sont appelés par Yves Reuter (2004) « écrits de recherche en formation » (mémoires, thèses).

Dans cet article nous allons nous occuper essentiellement des mémoires de master en tant qu'écrits de recherche situés au carrefour flottant, comme on

va le voir, entre écrits académiques, soumis essentiellement à des exigences d'évaluation, et écrits de recherche, obéissant aux contraintes des communautés scientifiques dans lesquelles les étudiants aspirent s'insérer.

1.2. Le mémoire de master

L'un des écrits qui forment les étudiants à l'écriture de recherche est le mémoire de master. Il constitue un type d'écrit que les étudiants doivent rédiger afin de valider leurs études et obtenir le diplôme de master. Jean-Pierre Fragnière le définit comme un document écrit « réalisé dans le cadre d'un processus de formation (...) sur un sujet proche du champ d'étude choisi et dans une perspective qui s'efforce de tenir compte des règles de l'activité scientifique » (Fragnière, 2016, p. 13). Se situant dans un cadre normatif, il doit donc obéir à certaines règles, qui, le plus souvent, ne vont pas de soi pour un chercheur dont le statut est en cours de construction. Pour preuve, les nombreux guides qui parlent, par exemple, de l'importance de la revue de la littérature, chapitre fondamental de tout mémoire de fin d'études, servant de base pour la formulation de la problématique de recherche et pour l'analyse des données (Berrebeh, 2013 ; Fragnière, 2016 ; Yacine-Meskine, 2016 ; Kalika, 2016 ; Provost et al., 2016 ; Cislaru, Claudel, Vlad, 2017 ; Courbet, 2017 ; Pelaccia, 2019 ; Voynnet-Fourboul, 2019).

En tant que première expérience en termes d'écriture de recherche, le mémoire de master requiert également la maîtrise d'un ensemble de compétences portant sur la construction d'une problématique originale, la gestion de l'insertion des sources, l'analyse des données de terrain et la maîtrise d'une bibliographie (Steriu, 2022a). Les étudiants sont amenés, pour bien réussir leur travail, à adopter deux positions contradictoires : celle d'apprenti chercheur (le champ de la formation) et celle de chercheur (le champ de la recherche), ce qui crée une tension entre les deux (Steriu, 2020). L'une des exigences les plus complexes qui se pose devant eux est la reprise du discours d'autres auteurs, mise en place, le plus souvent, dans le cadre de la revue de la littérature. Son élaboration va de la compréhension judicieuse des sources consultées au maniement des citations et des reformulations en vue de la construction d'une production propre à travers les discours d'autrui.

Nous proposons dans cet article un examen des reformulations produites par les étudiants dans les revues de la littérature de leurs mémoires de master.

2. Cadre méthodologique et méthodes de travail

Notre corpus est constitué d'extraits provenant de 12 mémoires de master rédigés en français langue étrangère dans lesquels nous avons isolé

uniquement la revue de la littérature. Les mémoires portent sur le domaine des sciences humaines, plus particulièrement sur la didactique et la linguistique. Ils ont été recueillis dans les archives du Département de Langues Romanes de l'Université Ovidius de Constanța et ils ont été rédigés entre 2012 et 2019.

Lors de la citation des exemples extraits du corpus dans le corps de l'article et pour marquer leur appartenance, nous faisons appel aux abréviations, à savoir des majuscules désignant le nom des auteurs-scripteurs des mémoires (par exemple, P.A.), suivies du domaine de spécialisation sur lequel ils portent (ling./did.).

Nous allons analyser dans cet article la pratique de la reformulation des dire d'autrui en nous appuyant sur des exemples repérés dans ce corpus de travail, à partir de l'idée que, dans les revues de la littérature les étudiants doivent faire preuve de lectures qu'ils citent ou reformulent de manière plus ou moins habile, plus ou moins proche du texte de départ. Mais, avant cela, un détour sur quelques définitions et spécificités de la notion de reformulation nous semble indispensable.

3. La reformulation dans la revue de la littérature des mémoires de master

La reformulation est une notion qui a fait couler beaucoup d'encre dans la littérature de spécialité. En se situant « à l'interface entre la lecture et l'écriture » (Hidden, 2022, p. 347), la reformulation est une opération complexe caractérisée par une équivalence sémantique entre un énoncé-source et un énoncé reformulant, connectés par un marqueur de reformulation: « la reformulation est une opération linguistique de la forme xRy , qui établit une relation d'équivalence sémantique entre un énoncé-source x et un énoncé reformulateur y , R étant le marqueur de reformulation» (Gulich, Kotschi, 1987, p. 30). Iris Eshkol-Taravella et Natalia Grabar (2014, p. 306) se situent dans la même lignée, en affirmant que la reformulation est « une activité du locuteur qui s'appuie sur un segment déjà produit dans son propre discours ou dans celui de son interlocuteur, avec ou sans l'emploi d'un marqueur, afin d'en modifier certains aspects (lexical, syntaxique, sémantique, pragmatique) tout en gardant un "invariant" permettant de reconnaître l'opération ainsi mise en place ».

D'autres chercheurs parlent de deux « forces » contradictoires: « la force de variation et la force d'invariance » (Martinot, 1994, p. 288) reprises par Inkova en termes de double contrainte qui impose en même temps similitude et différenciation par rapport à l'énoncé de départ : « les limites de la similitude et de la différence entre le dit et le re-dit se situent sur une échelle qui comprend deux pôles opposés, une sorte de continuum qui va de la

répétition complète jusqu'à la différence totale » (Inkova, 2020, p. 21 cité par Fuchs, 2022, p. 314). Catherine Fuchs (1994, p. 52) parle également de la problématique de la similitude/différenciation. Selon elle, la notion d'équivalence est repensée en termes de différences sémantiques entre les composants d'une reformulation, dénommés par l'auteure « opérateurs élémentaires », à savoir : *ajout*, *effacement*, *déplacement*, *substitution*. Plus précisément, il y a *ajout* lorsqu'un nouvel élément est inséré dans l'énoncé reformulant. Par contre, il y a *effacement* lorsqu'un élément présent en un point donné de la « chaîne de départ » est absent au même point de la « chaîne d'arrivée », pour reprendre les appellations de Fuchs. Il y a *déplacement* lorsqu'un élément est effacé de son point d'insertion dans l'énoncé de départ et ajouté en un autre point dans l'énoncé d'arrivée. Il y a *substitution* lorsqu'un élément Y est inséré dans l'énoncé reformulant, en remplaçant un autre élément X de l'énoncé reformulé (1994, p. 59).

Outre les opérateurs élémentaires dont parle Fuchs, les composants d'une reformulation peuvent être caractérisés par plusieurs types de relations, c'est-à-dire, l'*expansion*, la *réduction* et la *variation*, tels que dénommés par Gülich et Kotschi (1983). Selon eux, dans la reformulation du type expansion, « l'énoncé-doublon comporte un plus grand nombre de traits sémantiques (sèmes) que l'énoncé-source auquel il se réfère », tandis que la reformulation du type réduction présente les caractéristiques inverses : « les sèmes de l'énoncé-source sont condensés dans le(s) sémème(s) de l'énoncé-doublon » (1983, p. 328). En ce qui concerne la variation, elle regroupe les reformulations qui ne sont « ni des expansions ni des réductions » (1983, p. 329).

Pour ce qui nous concerne, afin de relever les similitudes et des différences entre les textes source consultés et cités ou reformulés par les étudiants et les textes rédigés par ceux-ci dans le corps de leurs mémoires, nous nous appuyons notamment, dans nos analyses, sur les critères d'ordre sémantique empruntés à Gülich et Kotschi (1983) concernant le degré d'équivalence sémantique (maximale, minimale, forte, faible) et le rapport entre les deux segments de la reformulation (expansion, réduction, variation), ainsi qu'aux travaux de Catherine Fuchs (1994) concernant les « opérateurs élémentaires » (ajout, effacement, substitution, déplacement).

4. Analyse de reformulations extraites du corpus

Au vu des remarques antérieures sur la taille du corpus et de sa constitution, nous avons fait le choix d'une démarche de nature qualitative pour cet article¹. La détection des reformulations s'est effectuée en deux phases : la

¹ Steriu, L. (2021b). *Les modes d'articulation entre discours d'autrui et discours propre dans*

première concerne la recherche des sources à partir des références citées par les étudiants et la deuxième porte sur la comparaison de ces sources avec les textes des étudiants².

En prenant en considération la reformulation comme technique de reprise du discours d'autrui en vue de la rédaction du chapitre théorique du mémoire de master, nous avons repéré dans notre corpus trois types de reformulation, en fonction du degré de proximité entre les énoncés source et les productions des étudiants : les reformulations littérales, les reformulations élémentaires et les reformulations à apport personnel.

Dans notre corpus, les reformulations littérales et les reformulations à apport personnel se présentent comme extrêmes en ce sens qu'elles sont relativement peu représentées. Ce constat n'atteint pas les exigences d'une étude quantitative à proprement parler, mais il résulte des tendances que nous avons observées dans l'analyse du corpus de recherche. Dans ce qui suit, nous allons illustrer quelques exemples pour chaque type de reformulation, en nous penchant plus particulièrement sur les reformulations élémentaires, en raison de leur fréquence dans le corpus.

4.1. Les reformulations littérales

Nous appelons *reformulations littérales* les passages repris à l'identique de l'énoncé source et intégrés en tant que tels dans l'énoncé reformulant. Ce type de reformulation s'apparente à la technique du copier-coller que de nombreux chercheurs ont examinée afin d'établir son rôle dans le processus de recherche d'information des apprenants (Boubée, 2008, 2015; Merzeau, 2012; Rinck, Mansour, 2013; Rinck, 2019; Simonnot, 2014). D'un côté, le copier-coller est considéré comme la forme de plagiat la plus fréquente lorsqu'il s'agit d'emprunts de textes entiers ou de parties de textes sans références et/ou guillemets (Simonnot, 2014 ; Boubée, 2015). D'un autre côté, lorsque les sources sont indiquées, cette technique n'est plus considérée comme frauduleuse, mais au contraire, elle sert une activité complexe, celle de la recherche d'information (Boubée, 2015 : 211), étant considérée « une pratique littéracique » spontanée des jeunes générations.

Dans notre corpus, les étudiants produisent des reformulations littérales en choisissant deux manières différentes de mise en œuvre : d'une part, ils indiquent la source de référence comme en (1) et, d'autre part, ils omettent de la mentionner, en s'appropriant les dires des auteurs consultés, comme en

l'écriture du mémoire de master. Thèse de doctorat soutenue en septembre 2021 à Université Ovidius de Constanța sous la direction de Monica Vlad et de Georgeta Cislaru.

² Pour illustrer les deux segments d'une reformulation, nous utilisons des abréviations ES pour marquer l'énoncé source et ER pour marquer l'énoncé reformulant.

(2) :

(1) ES : Le nom propre est un nom à référent unique, stable, qui désigne le même objet, quel que soit le monde possible envisagé. (Cristea, 2006 : 23)

ER : Le nom propre est un nom à référent unique, stable, qui désigne le même objet, quel que soit le monde possible envisagé³. (S.O., ling.)

(2) ES : La variation diachronique englobe donc les autres types de variations qui peuvent, seuls, faire l'objet d'une étude synchronique – c'est-à-dire d'une étude à un moment donné de l'histoire.³

ER : La variation diachronique englobe donc les autres types de variations qui peuvent, seuls, faire l'objet d'une étude synchronique – c'est-à-dire d'une étude à un moment donné de l'histoire. (R.N., ling.)

Ces exemples consistent dans la reprise à l'identique des énoncés source, sans aucune modification dans les énoncés reformulants. En raison de la répétition en entier du contenu du texte source, l'équivalence sémantique est maximale, alors que la relation entre les deux segments est du type « variation ». Alors qu'en (1), la source de référence est indiquée en note de bas de page, en (2), la source n'est mentionnée ni dans le texte ni en note de bas de page.

4.2. Les reformulations élémentaires

La problématique de la reformulation élémentaire est très peu traitée par les chercheurs dans la littérature de spécialité. En effet, il existe un nombre restreint d'études compréhensives portant sur l'analyse de ce type de reformulation, comme l'observe également Catherine Dolignier : « La présence littérale de sources est si importante qu'elle oblige à adopter un grain d'analyse très fin pour étudier l'écriture plagiaire, d'autant qu'il existe peu de description précise et systématique de l'écriture plagiaire » (2019, p. 1). Nous associons la reformulation élémentaire à « l'écriture plagiaire » dénommée par Dolignier, qu'elle décrit comme étant une « écriture si dépendante des sources lues qu'elle apparaît pour ainsi dire subjuguée par les voix des auteurs scientifiques » (*idem*).

Suite aux précisions de Dolignier, nous appelons *reformulations élémentaires* les reformulations qui sont relativement proches du texte source et dont la construction requiert des opérations de modification minimales (Steriu, 2021a). Pour expliciter les contours de cette notion, nous faisons également référence à la typologie proposée par Danielle Omer (1999) dans le cadre de sa thèse de doctorat. En s'appuyant sur un corpus écrit constitué de dossiers de civilisation en français L2 rédigés par des apprenants roumains des classes terminales bilingues, l'auteure dénomme et classe les opérations de

³ Consultable à l'adresse : <http://www.diachronie.be/hlff/pages/0301.html>

reprise et de reformulation mises en œuvre par les élèves (1999, pp. 32-36) ainsi : *l'activité de reprise, l'activité de reformulation embryonnaire, l'activité de reformulation et l'activité de reformulation personnelle ancrée dans une bibliographie*. Alors que les deux premiers types d'opérations impliquent des transformations minimales au niveau de l'énoncé et, parfois, aucune transformation, les deux derniers types requièrent des modifications plus ou moins complexes de la part de celui qui produit la reformulation. Sous l'influence de cette typologie, nous considérons que les reformulations élémentaires repérées dans notre corpus correspondent, le plus souvent, aux « activités de reformulation embryonnaire » par le nombre réduit de modifications que les étudiants font subir à l'énoncé reformulant. Parfois, en fonction de la nature des modifications mises en place, les reformulations élémentaires se situent à la limite entre les « activités de reprise » et les « activités de reformulation ».

L'examen des reformulations élémentaires de notre corpus nous a permis de dresser plusieurs sous-catégories qui reflètent les différentes modalités énonciatives mises en œuvre par les étudiants dans l'élaboration de leur production, parmi lesquelles les plus fréquentes sont : les reformulations introduites par des verbes du type *dire*, les reformulations sans marques particulières et les reformulations incluant des citations. Nous allons illustrer chaque sous-type de reformulation élémentaire, en nous appuyant sur des exemples sélectionnés du corpus.

4.2.1. Les reformulations élémentaires introduites par des verbes du type *dire*

En tant que procédé de reprise du discours d'autrui, parmi les marques de la reformulation, on compte les verbes du type *dire*. Ces marques permettent aux étudiants de reproduire les dires des auteurs consultés sans assumer la pleine responsabilité des propos dans les reformulations qu'ils produisent. Dans le cadre de ce sous-type de reformulation, la source (le nom de l'auteur reformulé) est placée, le plus souvent, en tête de phrase sous la forme *X verbe du type dire (que)*, suivie ou non d'une proposition subordonnée complétive, comme en (3). Dans la majorité des exemples, les étudiants n'indiquent dans leur reformulation que le nom de l'auteur, les autres éléments bibliographiques (l'année de publication de l'ouvrage consulté et/ou le numéro de page) figurant le plus souvent dans les paragraphes antérieurs :

(3) ES : Pour envisager des orientations en matière d'éducation/appropriation linguistique, deux choix sont possibles, que je présenterai de façon quelque peu caricaturale pour mieux faire ressortir leurs différences :

- le premier conduit à concevoir chaque langue comme un système intrinsèque, fermé, autonome qu'on apprend/enseigne de manière indépendante, sans tenir compte d'éventuels acquis antérieurs ou parallèles ;

- la deuxième repose sur le présupposé que chacun dispose d'un répertoire, c'est-à-dire d'un ensemble de ressources langagières, cognitives, sociales, identitaires, etc., déjà constitué, et que le rôle majeur de l'enseignement est de contribuer à développer et à enrichir ce répertoire, en prenant en compte et en s'appuyant sur ce qui existe déjà. (Castellotti in Proscolli, Forakis, 2007 : 15)

ER : Véronique Castellotti parle du rôle extrêmement important de la langue première des enfants dans l'apprentissage d'une autre langue et propose une réflexion sur la meilleure façon d'introduire une langue nouvelle. Pour envisager des orientations en ce qui concerne l'appropriation linguistique, elle présente deux possibilités :

- concevoir chaque langue comme un système fermé, autonome qu'on enseigne sans tenir compte des acquis antérieurs.

- prendre en compte et s'appuyer sur l'ensemble de ressources de tout genre, qui existent déjà, en contribuant à leur développement. (R.E, did.)

En (3), la reformulation produite est du type « réduction » caractérisée par une équivalence sémantique forte et mise en place par l'effacement ou la substitution de certains mots ou syntagmes du texte source mais aussi par le changement de certains modes verbaux, du gérondif à l'infinitif et inversement (*en prenant en compte et en s'appuyant vs prendre en compte et s'appuyer, contribuer vs en contribuant*) ou par le changement de la catégorie grammaticale, du verbe à l'infinitif au nom (*développer vs développement*).

4.2.2. Les reformulations élémentaires sans marques particulières

Outre les reformulations introduites par des verbes du type *dire*, qui représentent des marques du discours rapporté, les étudiants produisent également des reformulations sans mise en évidence particulière, en indiquant en note en bas de page la source, comme en (4) :

(4) ES : Les normes évaluatives correspondent à la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l'absence d'un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres, que cette conscience soit fondée ou non. (Remysen, 2011 : 48-49)

ER : En ce qui concerne les normes évaluatives, le sujet est conscient de la présence ou de l'absence d'un certain fait de langue dans son propre usage ou dans l'usage des autres.¹³ (I.A., did.)

En (4), la reformulation est du type « réduction », même s'il ne s'agit pas d'une réduction trop élaborée, mise en place par l'effacement de la dernière partie du texte source (*que cette conscience soit fondée ou non*). L'équivalence sémantique entre les deux segments est attribuée à la conservation de certains constituants de l'énoncé source (*normes évaluatives ; la présence ou l'absence d'un fait de langue*), la substitution d'autres à sens similaire (« avoir

la conscience de » vs « être conscient de ») ou le changement du nombre, du pluriel au singulier (*les locuteurs vs le sujet ; leurs propres usages vs son propre usage*).

Nous avons également repéré des reformulations où aucun signe classique d'emprunt du discours d'autrui (guillemets, italiques, note en bas de page, parenthèses) n'apparaît dans la production des étudiants, même pas dans les paragraphes précédents comme en (5), où l'on peut observer la conservation de la plupart de la structure lexico-syntaxique de l'énoncé-source, ce qui mène à une équivalence sémantique forte entre les deux énoncés :

(5) ES : Du plurilinguisme négligé des répertoires des apprenants et de la communauté proche à un plurilinguisme inclusif reconnu et valorisé par l'école. (Castellotti, Coste, Duverger, 2008 : 14)

ER : Du plurilinguisme qui ignore les représentations des élèves et de la communauté proche d'un plurilinguisme inclusif, reconnu et valorisé par l'école. (P.A., did.)

Dans d'autres reformulations non référencées, nous avons remarqué que les modifications impliquent plusieurs constituants de l'énoncé-source :

(6) ES : Les « méthodes de traduction » accordent une place importante à la problématique des styles et registres, comme nous l'avons déjà remarqué (les titres de ces ouvrages étant eux-mêmes révélateurs, e.g. Stylistique comparée du français et de l'anglais, VINAY, DARBELNET). Les approches linguistiques et sociolinguistiques de la traduction soulignent l'importance de l'interprétation correcte de cette dimension du texte, qui doit précéder l'acte traductif en tant que tel, en se servant en principal des étiquettes présentes dans les dictionnaires (CHUQUET et PAILLARD, in : TENCHEA, 2008 : 137).⁴

ER : Les « méthodes de traduction » accordent une place importante à la problématique des styles et des registres. L'interprétation correcte de la dimension du texte, qui doit précéder l'acte traductif est très importante ; pour ça, on se sert, en principal des étiquettes présentes dans les dictionnaires. (R.N., ling.)

En (6), l'étudiant opère une reformulation du type « réduction » par l'effacement de nombreux constituants de l'énoncé-source, parmi lesquels le syntagme *comme nous l'avons déjà remarqué*, suivi d'une parenthèse, ce qui constitue une trace de subjectivité de la part de l'auteur-source. L'effacement de ce syntagme pourrait révéler la tentation de cacher la position de l'étudiant en tant qu'auteur-scripteur. Malgré ces suppressions, l'effet de sens n'est pas altéré, car l'étudiant réussit à restituer le sens dans sa reformulation. Outre l'effacement, d'autres opérations sont aussi mises en œuvre, comme le changement de la catégorie grammaticale, du nom à

⁴ Consultable à l'adresse : <https://www.eer.cz/files/2012-2/2012-2-2-Balatchi.pdf>

l'adjectif (*importance* vs *importante*) et le changement du mode verbal, du gérondif à l'indicatif présent (*en se servant* vs *on se serve*). Il est également à remarquer l'emploi du pronom démonstratif *ça* qui n'est pas adéquat pour un discours scientifique.

4.2.3. Les reformulations élémentaires incluant des citations

Ce type de reformulation contient des citations marquées typographiquement par des guillemets et/ou des italiques, qui ont pour but de compléter ou terminer une reformulation, en ajoutant en même temps une certaine notoriété scientifique. Elles sont intégrées syntaxiquement dans la reformulation et elles sont souvent utilisées pour fixer les contours d'une notion ou d'un concept ou pour mettre en évidence les propos des auteurs cités. Nous allons illustrer cette sous-catégorie à partir de quelques exemples:

(7) ES : Ces portraits permettent d'entamer des discussions sur les biographies langagières et les expériences d'emploi des langues, et préparent la réflexion linguistique (les liens entre les langues), éthique (le droit à sa langue) et interculturelle (ouverture à la diversité). (Castellotti, Moore, 2002 : 4)

ER : Ces portraits des langues font le passage vers la biographie langagière et mettent l'accent sur « la réflexion linguistique (les liens entre les langues), éthique (le droit à sa langue) et interculturelle (ouverture à la diversité) »³⁰. (S.A., did.)

En (7), l'étudiant ne s'éloigne pas de la structure syntaxique de l'énoncé-source, en choisissant de commencer sa reformulation par le même syntagme *Ces portraits*. Les modifications qu'il opère sont assez élémentaires et concernent l'effacement de quelques constituants de l'ES (*permettent d'entamer des discussions sur ; et les expériences d'emploi des langues ; préparent*), l'ajout d'autres (*des langues ; font le passage vers ; mettent l'accent sur*) et le changement du nombre, du pluriel au singulier (*les biographies langagières* vs *la biographie langagière*). Ces modifications aussi bien que la reprise sous forme de citation permettent d'établir une relation du type « variation » entre les deux énoncés ainsi qu'une équivalence sémantique forte.

Dans d'autres exemples, nous avons remarqué l'utilisation d'îlots citationnels référencés à travers des notes en bas de page, qui mettent en évidence les notions-clés dans les énoncés repris, comme en (8) :

(8) ES : Dans la plupart des cas, cette mesure ne sera possible que si l'on constitue un étalon spécifique, étalon qu'on appelle classiquement le référent de l'évaluation : c'est un ensemble de normes, de caractéristiques, de qualités décrivant un modèle idéal de ce qui est visé. (Lecoite, 1997 : 23)

ER : Assez souvent, cette mesure n'est possible que si on a un étalon

spécifique, étalon appelé « le référent de l'évaluation »⁵. Alors, on peut parler d'un ensemble de normes, de caractéristiques, de qualités qui décrivent un modèle idéal de ce qui est visé. (C.M., did.)

4.3. Les reformulations à apport personnel

Nous appelons *reformulations à apport personnel* les reformulations qui subissent des modifications considérables au niveau de l'énoncé reformulant. Elles sont le résultat d'une interprétation du texte source, celui-ci n'existant qu'à l'état de traces dans l'énoncé reformulant. Dans la réalisation de ces reformulations, les étudiants font appel à leurs propres mots, au détriment de l'indication de la source consultée. Ceux-ci estiment parfois que la mise en place d'opérations élaborées les autoriserait à omettre la source de référence, comme en (9) :

(9) ES : Le profil multiculturel peut présenter une configuration autre que le profil multilingue (par exemple : bonne connaissance d'une culture d'une communauté dont on connaît mal la langue ou faible connaissance de la culture d'une communauté dont on maîtrise pourtant bien la langue dominante). (Coste, Moore, Zarate, 2009 : 11)

ER : Le profil multiculturel peut se présenter différemment du profil plurilingue, par exemple une personne peut connaître très bien la culture d'un tel pays, mais être nul dans ce qui concerne sa langue, ou, connaître très bien sa langue sans avoir moindre connaissance de sa culture. (P.A., did.)

Dans l'exemple ci-dessus, l'étudiant reformule l'énoncé source en faisant usage de ses propres mots, sans toutefois altérer l'équivalence sémantique entre les deux énoncés. Il réalise une reformulation du type « variation » en ce que l'énoncé reformulant contient presque le même nombre de mots que celui de l'énoncé d'origine. Nous remarquons aussi l'utilisation des expressions à usage familier *être nul dans* et *sans avoir moindre connaissance de*, qui révèlent l'effort de l'étudiant de formuler autrement l'énoncé de départ.

5. Discussion des résultats

La diversité de techniques de reformulation que nous avons identifiée dans le corpus reflète les différentes manières dont les étudiants-scripteurs choisissent d'introduire le discours d'autrui au sein de leur propre production, mais aussi leur manière de se rapporter aux normes propres au discours scientifique. Malgré le fait que nous n'ayons pas pris en considération ici le contexte institutionnel de rédaction de ces mémoires, contexte qui joue, sans doute, un rôle important dans l'apprentissage des normes académiques, nous avons constaté la prédominance des reformulations élémentaires, alors que les reformulations littérales et les reformulations à apport personnel sont relativement peu représentées dans

le corpus dans son ensemble. Toutefois, les résultats que nous avons obtenus ne montrent pas une utilisation complètement erronée de la reprise du discours d'autrui, mais l'existence de quelques transgressions d'ordre normatif et énonciatif, qu'on pourrait appeler des zones « sensibles » telles que : la gestion de l'indication des sources de référence (indication incomplète par omission de certains éléments bibliographiques tels que l'année de publication, le numéro de page ou absence d'indication), le degré réduit d'autonomie discursive des étudiants par rapport aux discours repris. En rapport avec tous ces éléments, quelques pistes de remédiation concernant le travail sur les techniques de reprise du discours d'autrui et notamment, sur les aspects considérés comme problématiques, devraient faire, selon nous, l'objet d'un enseignement explicite en langue étrangère.

6. Pistes de remédiation

Les points faibles à l'égard des techniques de reprise du discours d'autrui que nous avons observés dans cette recherche pourraient faire l'objet de réflexion sur des cours ou dispositifs à élaborer. Suite à ces observations, nous proposons quelques pistes d'enseignement/apprentissage des procédés d'emprunt qui peuvent être utilisées tant dans les formations de langue étrangère qu'en celles de langue maternelle. Le but serait de développer chez les étudiants des compétences linguistiques et discursives ainsi que des stratégies d'apprentissage concernant une meilleure mise en pratique de ces compétences. Les mesures que nous proposons visent deux types d'approches : une approche théorique et une approche pratique.

Le plan théorique vise à apporter des renseignements explicites sur la notion de *reformulation*. Un premier aspect prend en considération le rapport aux normes bibliographiques et concerne les différentes méthodes de citation (le système auteur-année, le système numérique et les notes en bas de page) utilisées pour indiquer la source de référence des reformulations. Outre l'aspect normatif, les formations pourraient aussi aborder l'aspect sémantique concernant les marqueurs de reformulation tels que *c'est-à-dire*, *autrement dit*, *en d'autres termes*, *en d'autres mots*, *donc*, *par exemple*, *ainsi*, *alors*, *en fait*, etc. dont l'usage permettrait une meilleure articulation entre les discours d'autrui et le discours propre.

Le plan pratique, quant à lui, vise à faire travailler les étudiants sur la reformulation en prenant appui sur des corpus formés de différents articles scientifiques du même domaine de spécialisation que celui des étudiants. Une première phase se focaliserait sur l'identification et l'observation par les étudiants des méthodes de citation utilisées dans les textes proposés, des références à d'autres chercheurs dans la forme exacte dont ces renvois apparaissent dans les textes, des syntagmes explicites qui signalent la

reformulation des propos d'autres auteurs, des reformulations utilisées dans les textes proposés.

À part le travail basé sur des articles scientifiques, les étudiants pourraient être confrontés également à des écrits du même genre que ceux qu'ils sont censés produire, à savoir des mémoires de master. Une exploitation indirecte de ces mémoires pourrait viser un ensemble d'exercices d'observation guidée qui mettrait en évidence autant l'usage fautif des techniques de reformulation que des variantes légitimes d'insertion des discours des tiers dans la revue de la littérature.

Une seconde phase vise à lancer les étudiants dans le processus d'écriture proprement-dit.

Dans le cadre de séances guidées, pourraient être envisagées des activités du type :

- noter les références d'un article de recherche,
- produire des reformulations à partir de courts fragments sélectionnés,
- produire une synthèse contenant des reformulations à partir de fragments d'une plus grande dimension et qui portent sur le même sujet de recherche,
- rédiger une bibliographie prévisionnelle pour la rédaction de la revue de la littérature sur un sujet de recherche donné.

Quant au travail sur les marqueurs de reformulation, nous faisons référence aux propositions didactiques de Tran (2014 : 241-275) qui s'appuient sur des concordanciers extraits du corpus Scientext. Ces propositions ont une visée syntaxique et sémantico-pragmatique et consistent, entre autres, à repérer la nature syntaxique des marqueurs utilisés dans les textes proposés, à définir la relation entre le contexte de gauche et le contexte de droite des marqueurs ou à identifier la valeur véhiculée par les marqueurs.

Ces propositions d'exercices auraient le rôle de familiariser les étudiants à certaines contraintes imposées par l'écrit de recherche, car les nombreux guides de rédaction d'un travail de recherche qui existent sur le marché ne recouvrent pas, le plus souvent, tous les besoins des étudiants en ce sens que les aspects normatifs présentés ne sont pas mis en relation avec une pratique systématique de ceux-ci. Les activités proposées pourraient aider les étudiants à comprendre le fonctionnement de la reformulation en tant que technique de reprise du discours d'autrui pour ensuite la réinvestir dans leurs propres écrits.

Conclusions

Notre analyse a montré que l'un des défis auxquels les jeunes chercheurs doivent faire face lors de la rédaction de leurs mémoires est l'insertion des discours des tiers plus légitimes dans leur parcours argumentatif. En tant qu'apprentis chercheurs, les étudiants ont souvent peur de parler en leur nom propre puisque les auteurs qu'ils citent sont nettement plus expérimentés et leurs discours semblent / sont plus notoires. Les jeunes scripteurs éprouvent souvent un certain sentiment d'infériorité intellectuelle par rapport aux chercheurs confirmés en ce sens qu'ils ne se sentent pas autorisés à s'y opposer et adoptent, par conséquent, une attitude passive. Cette position de sous-énonciation face aux auteurs de référence mène à la tentation des étudiants à reprendre majoritairement au plus près le texte source, ce qui conduit à un haut degré de dépendance au discours d'autrui et donc, à un degré réduit d'autonomie discursive des scripteurs novices. Du point de vue pragmatique, la préférence de la part des étudiants pour les reformulations élémentaires constitue un fait en quelque sorte attendu, vu le manque d'expérience de ceux-ci en tant que scripteurs d'un discours scientifique.

La prise en compte analytique et réflexive de l'ensemble de ces éléments - contexte énonciatif et conséquences sur le plan discursif - est indispensable à la construction d'une stratégie cohérente d'initiation à l'écriture de recherche en formation.

Nous considérons que la présentation explicite de caractéristiques de la revue de la littérature ainsi que l'exercice systématique des types de reformulation dans le contexte discursif académique permettrait une meilleure prise de conscience de ce procédé d'emprunt de la part des étudiants. Cette prise de conscience pourrait les aider à mieux mettre en pratique leurs propres techniques d'écriture ainsi qu'à mieux s'inscrire dans le paysage universitaire.

Références bibliographiques

- Cislaru, G., Claudel, C., Vlad, M. (2017). *L'Ecrit universitaire en pratique (3ème édition revue et complétée)*. De Boeck, coll. Méthodes en sciences humaines.
- Coulon, A. (1997). *Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. PUF.
- David, J. (2015). *Literacy-Litéracie-Littératie : évolution et destinée d'un concept*. *Le français aujourd'hui*, 190, 9-22, consulté le 19 avril 2023. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2015-3-page-9.htm>

- Delcambre, I., Lahanier-Reuter, D. (2010). Les littéracies universitaires : Influence des disciplines et du niveau d'étude dans les pratiques de l'écrit. In Blaser, C., Pollet, M.-C. (coord.). *L'appropriation des écrits universitaires. Diptyque*, 18, 11-42.
- Deschepper, C. (2010). Acculturation aux discours universitaires. Poser les variables de l'intervention didactique. In Blaser, C., Pollet, M.-C. (coord.). *L'appropriation des écrits universitaires. Diptyque*, 18, 93-126.
- Dolignier, C. (2019). Pour une approche positive du plagiat dans l'écriture d'un mémoire à travers l'étude d'un schéma reformulateur particulier. consulté le 30 avril 2023. URL : http://www.afef.org/system/files/2019-04/DOLIGNIER_FA%20204_EN%20LIGNE.pdf
- Eshkol-Taravella, I., Grabar, N. (2014). Repérage et analyse de la reformulation paraphrastique dans les corpus oraux. consulté le 29 avril 2023. URL : <http://talnarchives.atala.org/TALN/TALN-2014/taln-2014-long-027.pdf>
- Fragnière, J.-P. (2016). *Comment réussir un mémoire*. 5^e édition. Dunod.
- Fuchs, C. (2022). La reformulation paraphrastique avec ou sans marqueurs : quelques repères. *Études de linguistique appliquée*. Éditions Klincksieck, 3/2022, 207, 307-318, consulté le 29 avril 2023. URL: <https://www.cairn.info/revue-ela-2022-3-page-307.htm&wt.src=pdf>
- Fuchs, C. (1994). *Paraphrase et énonciation*. Paris : Ophrys.
- Gülich, E., Kotschi, T. (1987). Les actes de reformulation dans la consultation *La dame de Caluire*. In Bange, P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire: une consultation* (pp. 15-81). Peter Lang.
- Gülich, E., Kotschi, T. (1983). Les marqueurs de la reformulation paraphrastique. *Cahiers de Linguistique Française*, 5, 305-346.
- Hidden, M.-O. (2022). La reformulation comme vecteur de développement de la littératie: le cas des apprenants adultes de (français) langue étrangère. *Études de linguistique appliquée*. Éditions Klincksieck, 3/2022, 207, 335-350, consulté le 28 avril 2023. URL: <https://www.cairn.info/revue-ela-2022-3-page-335.htm&wt.src=pdf>
- Lafontaine, L., Emery-Bruneau, J., Guay, A. (2015). Dispositifs didactiques en littératie universitaire : le cas du Centre d'aide en français écrit à l'Université du Québec en Outaouais. *Lynx*, 72, consulté le 21 avril 2023. URL : <https://journals.openedition.org/linx/1590>
- Martinot, C. (1994). *La reformulation dans des productions orales de définitions et d'explications : enfants de classe maternelle*. Thèse de Doctorat. Université Paris 8.

- Moreau, A.C., Hebert, M., Lepine, M., Ruel, J. (2013). Le concept de littératie en francophonie : que disent les définitions ?. *Revue Consortium national de recherche sur l'intégration sociale*, 4-2, 14-18.
- Omer, D. (1999). *Les activités d'emprunt. Opérations de reprise et de (re)formulation dans la production d'un genre textuel en français L2, de compétence avancée, domaine roumain*. Thèse de Doctorat. Université de Rouen.
- Pollet, M.-C. (2004). Appropriation et écriture des savoirs chez des étudiants de première année - Une voie difficile entre stockage et élaboration. *Pratiques*, 121-122, 81-92, consulté le 25 avril 2023. URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2004_num_121_1_2034
- Reuter, Y. (2004). Analyser les problèmes de l'écriture de recherche en formation. *Pratiques*, 121-122, 9-27, consulté le 23 avril 2023. URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2004_num_121_1_2029
- Rossari, C. (1990). Projets pour une typologie des opérations de reformulation. *Cahiers de Linguistique Française*, 11, 345-359.
- Rossari, C., Chessex, J., Ricci, C., Sanvido, L. (2022). La reformulation paraphrastique dans le discours à visée informative: étude sur corpus avec une perspective comparative français-italien. *Études de linguistique appliquée*. Éditions Klincksieck, 3/2022, 207, 279-292, consulté le 28 avril 2023. URL : <https://www.cairn.info/revue-ela-2022-3-page-279.htm&wt.src=pdf>
- Roulet, E. (1987). Complétude interactive et connecteurs reformulatifs. *Cahiers de Linguistique Française*, 8, 111-140.
- Steriu, L. (2022a). De la citation à la reformulation dans l'écriture du mémoire de master / From citation to reformulation in the writing of master dissertations. *Synergy*, vol. 18, 1/2022, 162-173, consulté le 23 avril 2023. URL:http://www.synergy.ase.ro/issues/2022-vol18-no-1/Art.%2013_Steriu.pdf
- Steriu, L. (2021b). Les modes d'articulation entre discours d'autrui et discours propre dans l'écriture du mémoire de master. Thèse de doctorat. Université Ovidius de Constanța.
- Steriu, L. (2021a), La reformulation élémentaire comme pratique d'écriture de recherche étudiante. In *Dialogos*, vol. XXII, 38, 287-305.
- Steriu, L. (2020). La pratique de la citation secondaire dans le mémoire de master. Le point de vue normatif. In Scripnic, G., Munteanu, M. (coord.) (2020). *Prise et emprise du discours publicitaire : de la pratique sociale incitative à la manipulation. Mélanges francophones. Annales de l'Université « Dunărea de Jos » de Galați*, vol. XV, 18, Galați University

Press, 272-285.

Steriu, L., Vlad, M. (2019). De quelques marqueurs de reformulation dans l'écriture des mémoires de master en roumain langue maternelle et en français langue étrangère. In *Studii de Lingvistica* n. 9-2 *Les expressions metadiscursives dans les langues romanes : aspects syntaxiques, pragmatiques et sociolinguistiques*. Oradea, Universitatea Oradea, 247-267. URL : <http://studiidelingvistica.uoradea.ro/arhiva-fr-9-2-2019.html>

AUTEURES

Luminița STERIU est docteure en Sciences Humaines et maître-assistante dans le cadre de la Faculté de Lettres de l'Université Ovidius de Constanța. Elle est aussi l'auteure de la thèse de doctorat intitulée *Les modes d'articulation entre discours d'autrui et discours propre dans l'écriture du mémoire de master*, soutenue en 2021, à l'Université Ovidius de Constanța. Ses domaines d'intérêt sont l'analyse du discours, la linguistique, la sémantique du texte et la didactique du français langue étrangère. Ses travaux analysent les modes d'articulation entre le discours d'autrui et le discours propre dans l'écriture du mémoire de master en français langue étrangère, en français langue maternelle et en roumain langue maternelle. L'auteure a répondu à de nombreux appels de contribution, dont on peut citer quelques-uns des plus récents :

1. Steriu, L. (2022a). De la citation à la reformulation dans l'écriture du mémoire de master / From citation to reformulation in the writing of master dissertations. *Synergy*, vol. 18. 1/2022, 162-173. http://www.synergy.ase.ro/issues/2022-vol18-no-1/Art.%2013_Steriu.pdf
2. Steriu, L. (2022b). La reformulation introduite par "Selon X" comme forme du discours indirect dans l'écriture des mémoires de master en français langue étrangère et en français langue maternelle. In M. Milcu (ed.). (2022). *Directions et perspectives méthodologiques dans les études littéraires et linguistiques*. ISBN 978-3-631-87951-1. Peter Lang : Berlin, 25-40. <https://www.peterlang.com/document/1253802>
3. Steriu, L. (2021). Les marqueurs de reformulation dans l'écriture des mémoires de master : une condition nécessaire ou facultative ?. *Communication Interculturelle et Littérature*. 1(29). ISSN 1844-6965, 99-112. <https://revistacil.files.wordpress.com/2016/02/luminita-steriu-les-marqueurs-de-reformulation-dans-lecriture-des-memoires-de-master-une-condition-necessaire-ou-facultative-pdf>

Monica VLAD est professeure des universités HDR à la Faculté des Lettres de l'Université Ovidius Constanta, Roumanie. Elle dirige actuellement l'Institut des Etudes Doctorales et enseigne la linguistique française et la didactique du plurilinguisme et des langues. Elle a publié notamment *L'Ecrit universitaire en pratique* (Bruxelles : De Boeck, coll. Méthodes en sciences humaines 2009, 2011, 2017, 2020) – avec Georgeta Cislaru et Chantal Claudel. Elle a fait

partie du comité scientifique du projet CECA (projet conjoint FIPF-AUF : <http://ceca.auf.org/>) pendant la période 2007-2010 et a coordonné, suite au projet - avec Francis Carton et Emmanuelle Carrette - le volume collectif *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde* (Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2011). Elle a coordonné également, avec Mariella Causa et Stéphanie Galligani le volume *Formation et pratiques enseignantes en contextes pluriels* (Paris : Riveneuve, 2014) ainsi qu'un numéro thématique de la revue *Le Français dans le Monde. Recherches et Applications* consacré à la formation des enseignants au plurilinguisme avec Stéphanie Galligani (janvier 2020). Depuis janvier 2020, elle fait partie de l'équipe du projet européen *Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles* (www.ecml.at/pluralisticteachercompetences).